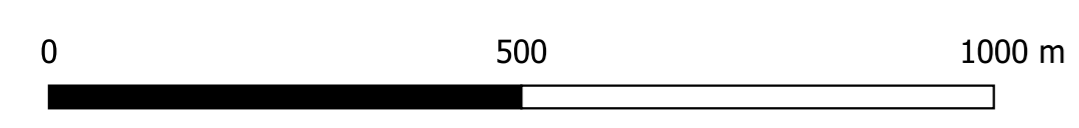


**LEGENDE**

- Ua - Village à densifier
- AU / AU1 / AU2 - Secteur à urbaniser
- AUL - Zone naturelle liée à l'activité de loisirs
- A - Zone agricole
- A1 - STECAL : secteur agricole avec présence d'une activité  
Constructions liées à l'activité possible
- Ap - Zone naturelle liée à la qualité du paysage  
et du point de vue : inconstructible
- Nb - Zone naturelle liée à la présence de bois, haies  
protégées au titre du L.151-23
- Nr - Secteur dédié à la protection des bords de ruisseaux  
protégés au titre du L.151-23
- Protection patrimoniale au titre du L151-19
- Reperage au titre du L123-1-5-6  
constructions pouvant changer de destination
- Protection au titre des Espaces Boisés Classés (EBC)



**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Commune de  
**SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE**  
 Modification N°1

**ZONAGE**

PLU approuvé le	4-1
-----------------	-----

